

Quatre véhicules sont en usage à Ottawa et dans les environs. L'un d'eux sert de livreuse et de voiture postale entre les divers bureaux de l'Office national du film. Les trois autres sont affectés au service de livraison dans la ville et à l'extérieur. Ce service comprend des boîtes de pellicules, des graphiques et des articles d'étalage, des fournitures et du matériel comme les appareils photographiques, le matériel d'éclairage, etc. Les livreuses sont aussi utilisées par diverses équipes de production pour les prises de vues exigeant beaucoup d'appareils photographiques et de matériel d'éclairage, là où il serait trop coûteux de recourir à un camion de l'endroit.

Le camion du son est utilisé par le service du son pour les enregistrements, quand on tourne en dehors de la ville. Ce véhicule est outillé pour enregistrer le son et est muni d'un générateur portatif.

La livreuse unité mobile est un véhicule militaire usagé, transformé en unité mobile pour la projection publique de pellicules de 16 mm., en plein air. On s'en sert beaucoup pour la projection de pellicules sur l'agriculture, la santé et d'autres sujets, devant des auditoires ruraux, aux expositions, congrès et autres réunions publiques qui se tiennent le printemps, l'été et l'automne, surtout dans l'Ontario et le Québec.

Il y a deux voitures de stationnement attachées aux bureaux régionaux de Toronto et de Montréal. Ce sont des véhicules militaires usagés que l'Office national du film maintient en état de service pour le transport de matériel de projection, de fournitures et de films, dans les deux villes et le voisinage.

4. Oui.

5. Question non pertinente.

#### IMMIGRATION CHINOISE

M. NICHOLSON:

Combien a-t-on admis de Chinois au Canada depuis l'abrogation de la loi de l'immigration chinoise, en 1947?

M. McILRAITH: Dix-neuf ont reçu l'autorisation de demeurer en permanence au Canada depuis le 31 janvier 1948.

M. PEARKES:

1. Depuis l'abrogation de la loi de l'immigration chinoise, en 1947, combien a-t-on reçu de demandes en vue de l'entrée au Canada d'épouses et d'enfants de citoyens canadiens d'origine chinoise?

2. Combien a-t-on délivré de permis d'entrée?

3. Les épouses et leurs enfants qui désirent rejoindre maris ou pères doivent-ils obtenir l'autorisation des fonctionnaires de la division de l'immigration du ministère des Mines et Ressources en Chine, avant leur départ?

4. A quels endroits, la division de l'immigration maintient-elle des bureaux en Chine, et à quelles dates y a-t-on établi ces bureaux, s'il y a lieu?

5. Y a-t-il un fonctionnaire du service canadien de l'immigration à Hong-Kong? Dans le cas de l'affirmative, quand y est-il arrivé?

6. Dans les centres de la Chine, où il n'y a pas de fonctionnaire canadien de l'immigration, mais où est posté un commissaire du commerce canadien, celui-ci peut-il accorder le permis définitif d'entrée à l'épouse et aux enfants qui désirent rejoindre mari et père au Canada?

7. Combien d'épouses et d'enfants sont arrivés au Canada depuis l'abrogation de la loi de l'immigration chinoise, en 1947?

M. McILRAITH:

1. Jusqu'au 3 mars 1948, 130.

2. Aucun.

3. Oui.

4. A Hong-Kong. Nous avons fermé ce bureau au début de la guerre du Pacifique. Un représentant doit se rendre à Hong-Kong ce mois-ci et nous espérons que le bureau sera de nouveau ouvert en avril prochain.

5. Voir réponse au n° 4.

6. Non.

7. Aucun.

#### CONSEIL DE RECHERCHES SUR LES PÊCHERIES DU CANADA

M. FRASER:

1. Le Conseil des recherches sur les pêcheries du Canada reçoit-il quelque somme d'un service du gouvernement fédéral?

2. Dans le cas de l'affirmative, combien le Gouvernement a-t-il versé au conseil au cours de l'année 1947?

L'hon. M. MacKINNON:

1. Non.

2. Voir réponse au n° 1.

#### IMPÔTS INDIRECTS—VÊTEMENTS, ETC.

M. LOW:

Quel a été le montant total perçu en impôts indirects par le gouvernement fédéral, au cours de 1947, sur les articles suivants, à tous les stades de leur fabrication jusqu'à leur vente finale au consommateur: a) chapeaux pour hommes se vendant de huit à dix dollars au détail; b) Ford, modèle Sedan standard, à quatre portes, à sa sortie de l'usine; c) complets en laine peignée, pour hommes, sur mesure, de fabrication canadienne, se vendant \$70 au détail; d) souliers pour hommes, de fabrication canadienne, se vendant de huit à dix dollars au détail; e) cigares House of Lords; f) cigarettes Player's; g) chocolat et bonbons Laura Secord se vendant 90c. la livre?

M. WINTERS: Le ministère ne possède aucun renseignement sur le montant exact perçu en impôts sur les articles mentionnés dans la question à cause de la diversité des prix des différents fabricants d'articles du